



L'autonomisation alimentaire de l'Afrique en perspective

Pierre Janin, Le Déméter

► To cite this version:

Pierre Janin, Le Déméter. L'autonomisation alimentaire de l'Afrique en perspective. Club Déméter. Le Déméter 2021. Produire et se nourrir: le défi quotidien d'un monde déboussolé, IRIS publications, pp.61-76, 2021. ird-03154810

HAL Id: ird-03154810

<https://ird.hal.science/ird-03154810>

Submitted on 1 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'autonomisation alimentaire de l'Afrique en perspective

Le Déméter 2021, IRIS

Pierre Janin

Géographe, chercheur à l'Institut de recherche pour le développement (UMR *Développement et sociétés*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - IRD).

L'autonomisation alimentaire de l'Afrique est-elle envisageable, voire réalisable ? Cette question ancienne, périodiquement remise en avant¹, mais jamais résolue, a toujours trouvé son lot de contempteurs – plutôt pessimistes –, de penseurs – plutôt pragmatiques – et de promoteurs – plutôt volontaristes. Aujourd'hui, dans un contexte de changement global accéléré et de risques systémiques, elle semble relever d'un triple défi : productif, avec des choix de modèles contrastés (techniciste, agroécologique) ; économique, avec des alternatives différentes (globalisation, démondialisation) ; politique, avec des modes de régulation pluriels (étatique, hybride, participatif). Elle impose de réfléchir en prenant en compte les spécificités des contextes, d'un point de vue territorial mais également sociétal (attentes, aspirations) pour inventer de nouveaux modes d'action publique adaptés au temps présent – ou d'après le Covid-19. Aussi, l'autonomisation renvoie fondamentalement au caractère stratégique de l'approvisionnement en denrées de base, pour un État, une société, une région ou un groupe de population. Au cœur de l'approvisionnement alimentaire, la multitude des acteurs stratégiques présents pose d'emblée la question des régulations et de la répartition des pouvoirs. C'est pourquoi l'autonomisation dépasse très largement l'objectif de croissance de la production et d'amélioration de la productivité agricole, à laquelle l'autosuffisance est encore souvent réduite.

L'idée d'autonomisation n'est pas nouvelle : elle s'inscrit, en Afrique, sur le temps long, à la fois comme discours (stratégique, national, voire nationaliste), comme agenda programmatique (plan, lettre, national) et comme projet sociotechnique. Elle est entendue comme un processus visant à accroître les capacités propres d'un individu, d'un groupe ou d'une nation et peut être recherchée par des voies non exclusives² : par l'augmentation d'une production nationale (autosuffisance) dont la mobilisation locale n'est toutefois pas garantie (transferts géographiques et sociaux), par la mobilisation de ressources plurielles (extractives, migratoires, etc.) afin de gérer des approvisionnements marchands ou non, à courte ou longue distance et gagner, ainsi, en indépendance³, ou, plus récemment, par la quête de souveraineté envisagée selon un angle patrimonial, équitable et local. Chacune peut, en outre, être poursuivie avec un niveau d'insertion marchande – et donc d'interventionnisme – différent, en fonction de ce que chaque État considère comme stratégique en matière de sécurité alimentaire. Chaque voie partage donc l'*objectif* de sécurité alimentaire, sans pour autant la garantir, dans la mesure où celle-ci reste un enjeu de gouvernance politique entre des acteurs aux motivations, logiques et intérêts très divers.

Nous chercherons ici à questionner la possibilité – technique et politique – de la construction d'une forme d'autonomie alimentaire, et donc d'une déconnexion africaine des modèles agroalimentaires actuels. L'ambition de ce texte est donc assez large et se reflète dans les points traités : nous reviendrons tout d'abord sur les tentatives réitérées et inabouties pour incarner cette voie, sur fond de crises

¹ Le terme *food self-sufficiency* n'apparaît néanmoins pas dans le bilan de cinquante ans de production scientifique. Voir Lucia Tamburino, Giangiacomo Bravo, Yann Clough et Kimberly A. Nicolas, « From population to production: 50 years of scientific literature on how to feed the world », *Global Food Security*, vol. 24, mars 2020.

² Jennifer Clapp, « Food self-sufficiency and international trade: a false dichotomy? », *The State of Agricultural Commodity Markets 2015-16 in Depth*, Food and Agriculture Organization of the United Nations, 2015.

³ La part de l'Afrique dans le commerce agricole mondial reste marginale : 5 % à 7 % des importations et 3 % à 5 % des exportations.

répétées, avant d'aborder la question centrale de la connexion au marché et de la dépendance qui peut en découler, très variable selon les pays, puis le caractère dual des systèmes nationaux et locaux, entre globalisation et patrimonialisation. Pour finir, nous nous interrogerons sur la faisabilité d'une plus grande autonomisation, en forme de prospective accélérée.

Les allers-retours de l'autonomisation alimentaire

En Afrique, l'autonomisation des systèmes agricoles et alimentaires – entendue comme perspective politique – s'inscrit dans le temps long. Si elle a connu des périodes favorables, du fait des ambitions d'un État – colonial ou non – développementiste, menant des politiques en faveur de l'autosuffisance alimentaire⁴, elle a également été marquée par des replis lorsque la dérégulation des marchés était la norme. Elle se décline autour de discours et d'instruments formulant un cadre d'action favorable aux interventions publiques, surtout lors des crises où s'expriment les insatisfactions.

L'autosuffisance alimentaire : un concept mobilisateur à l'usage politisé

Sécuriser les populations contre le risque de faim est un enjeu historique et un défi politique en Afrique. Il conduit à positionner l'État comme un acteur central, producteur de ressources, protecteur – s'il en a les moyens – et régulateur – s'il en a la volonté. Cela se traduit par des hiérarchisations discrétionnaires d'objectifs, des choix d'allocation des ressources, *via* les cadres stratégiques et programmatiques (stratégie nationale de sécurité alimentaire, plan national de nutrition, etc.) visant à augmenter et diversifier les productions agricoles, comme à valoriser leur transformation locale. Les politiques de subvention aux produits de première nécessité en sont une des manifestations les plus éminentes.

Depuis la période coloniale, les efforts des gouvernants ont été empreints de volontarisme. La notion de « mise en valeur des potentialités agricoles », sur la base d'un encadrement paysannal, s'est traduite par des choix productifs fondés sur les « avantages comparatifs » (riz dans les zones basses ; fruits sur les espaces littoraux humides, etc.), participant à la circulation des denrées, du fait de certaines « spécialisations géographiques ».

Un des maîtres-mots de cette quête a été l'autosuffisance alimentaire, destinée à couvrir les besoins nationaux de populations en forte croissance. Cette vision a pu s'incarner dans des politiques aux accents productionnistes et agrariens⁵, valorisant les agricultures locales, mais soulignant aussi leurs limites. Ceci permettait de légitimer des actions vigoureuses (diffusion de semences améliorées, pesticides, engrais, mécanisation agricole, etc.).

Cette voie a culminé, au cours des années 1970, avec le souci de planification des gouvernants nationaux et des agences panafricaines, comme le Plan d'action de Lagos de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) d'avril 1980. L'État intervenait alors dans l'ensemble des activités agricoles, de la production à la consommation, *via* des mécanismes de contrôle (prix), de péréquation (caisse de stabilisation, offices céréaliers, etc.) et d'incitations. Et si cette voie politico-idéologique n'a désormais plus cours, elle n'a jamais été totalement oubliée. Le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), en Afrique de l'Ouest, est sans doute l'institution qui incarne le mieux cette stratégie, qualifiée de durable à partir des années 2000, à l'instar, plus récemment, du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)⁶, de l'Alliance pour une révolution verte (AGRA)⁷ de la Banque

⁴ Pour être considéré comme autosuffisant, un pays ne doit pas consommer plus de nourriture qu'il n'en produit. Voir Jennifer Clapp, « Food self-sufficiency: Making sense of it, and when it makes sense », *Food Policy*, vol. 66, janvier 2017.

⁵ Voir Pierre Janin, « La mise en scène de la lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali : discours, postures et jeux d'acteurs », IRD, 2008.

⁶ « Notre continent dispose d'un immense potentiel qui doit lui permettre non seulement de se nourrir, d'éliminer la faim et l'insécurité alimentaire mais aussi de devenir un acteur majeur des marchés internationaux », annonçait en 2013 la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, dans l'avant-propos « Nourrir l'Afrique et le monde », in Ibrahim Assane Mayaki, « Les agricultures africaines – Transformations et perspectives », NEPAD – UA, novembre 2013, p. 3.

⁷ « L'Afrique dispose d'assez de ressources pour passer du statut d'importateur à celui d'exportateur de nourriture » déclarait la présidente de l'AGRA, Agnès Kalibata. Voir Malick Diawara, « Autosuffisance alimentaire : pourquoi et comment l'Afrique compte relever le défi », *Le Point*, 6 septembre 2017.

africaine de développement (BAD), voire de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Au-delà des résultats chiffrés – discutés –, l'autosuffisance constitue un concept mobilisateur à l'usage politisé, les objectifs en matière de volumes produits et de pérennité de l'offre nationale l'emportant sur toute rentabilité réelle. Rappelons-nous les slogans de l'*ujamaa*⁸ tanzanienne, des Comités de la révolution (CDR) de l'époque sankariste ou, plus récemment, de l'Égypte d'Abdel Fattah al-Sissi. Elle a parfois revêtu des accents nationalistes, indépendantistes, vantant les mérites d'un développement autocentré, confinant parfois à la rhétorique dans les régimes autoritaires (Niger de Seyni Kountché, Guinée de Sékou Touré) ou d'inspiration marxiste (Éthiopie de Mengistu Haïlé Mariam). Le président zimbabwéen Robert Mugabe en avait fait un des points de forts de sa reconquête indépendantiste et anticoloniale dès les années 1980. Quant au maréchal Mobutu, il avait mis en œuvre la zaïrianisation⁹ chaotique de l'économie. L'autosuffisance a pu aussi, en cas de rupture d'approvisionnement, conduire à désigner des boucs émissaires afin de maintenir l'idée de « contrat moral » entre l'État et ses populations.

Les dirigeants africains l'ont parfois brandie et utilisée, avec des accents souverainistes et populistes. Ainsi, au cours des années 2000, la difficile renégociation des accords de partenariat économique (APE) entre l'Afrique et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a été l'occasion de rappeler le rôle nourricier des agricultures nationales et, par-là, la nécessité vitale de limiter les pertes d'autosuffisance céréalière. Dans les pays sahéliens à déficit céréalier structurel, le pouvoir reste vigilant sur les effets sociaux de ruptures d'approvisionnement, car l'autosuffisance reste une promesse martelée : l'initiative « Les Nigériens nourrissent les Nigériens » (3N), lancée en décembre 2011, est ainsi exemplaire de cette « stratégie volontariste d'accroissement de la production agricole nationale et de renforcement de la résilience »¹⁰. Lors de son élection en 2012, le président sénégalais Macky Sall s'est également engagé à conduire son pays – très dépendant – vers l'autosuffisance. Quant au président nigérian Muhammadu Buhari, il a fait du développement agricole un argument de ses campagnes de 2015 et 2019. *A contrario*, face aux manifestations de rue, d'autres gouvernants ont fait le choix de subventionner les denrées de première nécessité (Algérie, Soudan, Égypte, etc.). Les organisations non gouvernementales (ONG) participent également de cette poussée souverainiste, comme le démontre le récent programme « Vivres de souveraineté »¹¹.

Dans de nombreux pays, le « manger national » ou le « consommer local » a été un vecteur important de la politisation de l'autosuffisance. Une telle incitation n'a pu fonctionner qu'à plusieurs conditions : une adéquation avec les habitudes et les représentations du « bien manger », des produits aux qualités intrinsèques pour répondre aux exigences croissantes des citoyens, un avantage comparatif en matière de prix et une facilité de préparation pour une consommation plus individualisée, voire itinérante. Dans cette reconquête économique et symbolique par des aliments locaux à valeur patrimoniale, les acteurs de solidarité internationale en constituent, eux aussi, un relais essentiel dans la période actuelle¹².

⁸ Ce terme qui signifie « famille » en swahili a été à la base de la politique socialiste de développement social et économique entre 1967 et 1984.

⁹ Réalisée à partir de fin 1973, elle conduit à nationaliser les biens commerciaux, les propriétés foncières appartenant aux étrangers tout en favorisant les activités extractives minières au détriment des agricultures de plantation (nationalisées) et vivrières (délaissées), conduisant à l'augmentation des importations alimentaires.

¹⁰ Hamadou Daouda Youssoufou, « Les politiques publiques agricoles face aux défis alimentaires au Niger », *Africa Development*, vol. 39, n° 3, 2014.

¹¹ L'Institut africain pour le développement économique et social INADES-Formation et l'ONG allemande MISEREOR ont lancé, en 2019, un programme de promotion des « vivres de souveraineté » dans sept pays africains (Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Rwanda, Tchad et Togo).

¹² Comité français pour la solidarité internationale (CFSI), Fondation de France et Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPOA), *Les batailles du consommer local en Afrique de l'Ouest*, Paris, CFSI – Fondation de France, 2019.

Une autosuffisance coûteuse, aléatoire, voire vaine ?

Les politiques autocentrées ont un lien étroit avec les épisodes de crises alimentaires, parce qu'elles exacerbent les dilemmes auxquels font face les dirigeants¹³. Ces derniers doivent alors arbitrer entre différentes options techniques et intérêts contradictoires – ruraux *versus* urbains, par exemple. Une des difficultés est de parvenir à ne pas déconnecter les promesses d'engagement avec leurs réalisations effectives. Une autre est qu'elles rentrent directement en conflit avec les règles de libre-échange¹⁴.

Ces politiques se déclinent autour des plans de relance productionnistes – donnant corps à la vision nationale, voire nationaliste, de l'autosuffisance –, restreints à une ou deux filières stratégiques – riz, souvent – et des interventions conjoncturelles de déconnexion avec les marchés mondiaux, afin de restaurer un niveau minimal de protection intérieure et de favoriser le report sur des denrées locales¹⁵.

Dans la phase passée de l'autosuffisance, entre 1974 et 1985, du fait d'une moindre ouverture marchande, c'est la première forme qui a été privilégiée. Au sortir de la grave crise de 1973-1974, elle s'appuyait sur une vision quasi dirigiste des progrès à accomplir, en matière de volume et de productivité. Les hydroaménagements rizicoles en ont été les exemples les plus éminents, comme certains projets régionaux de développement agricole. Entre discours agrarien, ode à la terre et sacralisation du petit producteur, cette voie nationale, voire nationaliste, visait à assurer un taux élevé de couverture des besoins alimentaires. Elle a enregistré des acquis en demi-teinte, quelle que soit la nature des régimes de gouvernance alimentaire – étatisé, néopatrimonial, libéralisé –, sans parvenir à lever le « biais urbain » – prioritaire en ce concerne les dépenses. La focalisation sur la question productive (rendements, variétés) aura été très préjudiciable à la prise en compte de la dynamique d'ensemble du système agroalimentaire, et notamment des termes instables de l'échange.

Les crises alimentaires plus récentes – 2002-2004 en Afrique australe, 2005 et 2011 en Afrique de l'Ouest, 2007-2008 dans de nombreuses capitales du continent –, au-delà des volets classiques d'appui d'urgence, ont joué le rôle de catalyseur à des plans agricoles de réponse dont l'objectif premier était de réduire le niveau de dépendance au marché et de rehausser le niveau d'autosuffisance¹⁶ : programme « Maïs » au Malawi, « Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance » (GOANA) au Sénégal, « Initiative Riz » au Mali, « Offensive riz » de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Ils prévoyaient une rapide extension des surfaces cultivées et une amélioration des rendements grâce à des kits productifs individuels ou des aménagements collectifs. Là encore, les acquis n'ont été durables que lorsqu'ils ont pris en compte tous les acteurs de la filière ou ciblé exclusivement les petits producteurs (Mali). Lorsque les intérêts de groupes agroindustriels n'étaient pas contingentés (diffusion de variétés améliorées ou organismes génétiquement modifiés [OGM]), l'amélioration de la production – et de l'autosuffisance – s'est arrêtée (Nigeria et Malawi). Dans les agropoles ou pôles de croissance agricole, cherchant à créer des chaînes de valeur autour de certaines filières, la situation alimentaire des ménages ne s'est pas améliorée, et les profits sont essentiellement capitalisés par les entrepreneurs, et non pas par les petits producteurs et travailleurs agricoles¹⁷. Parfois même, la hausse

¹³ Voir Pierre Janin, « Les politiques alimentaires : réponse au risque ou facteur d'insécurité ? », in Emmanuel Grégoire et Marie-France Lange (dir.), *L'État réhabilité en Afrique : réinventer les politiques publiques à l'ère néolibérale*, Paris, Karthala, 2018.

¹⁴ La création d'une zone de libre-échange continental (ZLEC) en 2018 engage les pays africains à une libéralisation rapide et large, ne laissant qu'une marge étroite pour protéger leurs systèmes alimentaires. Au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), par exemple, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) n'est pas appliquée sur le riz depuis décembre 1998.

¹⁵ Ces dernières ayant un effet vertueux : le report de consommation sur les productions nationales, enclenchant une augmentation des productions, tout en créant des emplois agricoles et en réduisant la charge financière des importations.

¹⁶ Ceci concerne même des pays peu sujets à des pénuries alimentaires, comme le programme ghanéen « Planting for Food and Jobs Campaign », lancé dans plus de 200 districts, en avril 2017, avec l'appui d'entreprises.

¹⁷ Florence Brondeau, « The Office du Niger: an Agropole project for food security in Mali? », *Cybergeo. European Journal of Geography / Revue européenne de géographie*, document 870, novembre 2018.

de certaines productions conduit à aggraver le déficit d'autres, comme le montre le bilan du Plan Maroc vert (2008-2015)¹⁸ dans un contexte de variabilité climatique.

Les crises alimentaires favorisent aussi les « régimes d'exception » visant à protéger le marché intérieur, y compris contre la géopolitique des marchés d'échanges céréaliers. Le cas du riz est emblématique de ce phénomène, avec des limitations d'exportations – durant la crise régionale de 2005 en Afrique de l'Ouest, en Égypte en 2008 et en 2017 –, des réductions ou des interdictions d'importations – en Tanzanie en 2018. La situation du Nigeria est presque un cas d'école de ces oscillations politiques¹⁹. Pour sa part, le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, après avoir dans un premier temps encouragé la production rizicole, a réduit sa superficie de plus de moitié tout en approuvant les importations de riz en 2018. Ces éléments montrent combien la voie nationale de l'autosuffisance reste difficile à mettre en œuvre dans un monde d'interdépendances. Dans la plupart des cas, les hausses de production n'ont pas réduit le niveau des importations.

Le dedans et le dehors des Afrique alimentaires

La problématique du « dedans » – autosuffisance et indépendance alimentaires – et du « dehors » – importations et dépendance alimentaires – permet de relire de manière fine les évolutions des trajectoires alimentaires des Afrique, – partiellement – dépendantes et – encore – autonomes. L'autonomie nationale se situe donc au carrefour entre productions agricoles, demande exprimée et assouvie – en quantité et en qualité, parfois substituable – et capacité à acquérir des denrées. Leur relation n'est jamais un équilibre arithmétique, ni stabilisée : elle évolue dans le temps, au gré des différents paramètres et dévoile des situations très contrastées.

Des situations nationales qui divergent en matière d'autosuffisance

Si l'autosuffisance reste un élément essentiel de discours politiques en Afrique, y compris à l'heure du développement durable, elle illustre bien la capacité d'un pays à produire des ressources agricoles.

Selon Yibo Luan et Marion Ferrat, en Afrique, le taux d'autosuffisance – à forte valeur symbolique – s'est globalement dégradé, passant de 1 – autosuffisance assurée – en 1961 à 0,8 en 2007, avec une baisse d'abord forte jusqu'au milieu des années 1980, puis plus lente²⁰. La situation est restée particulièrement critique pour trois pays, depuis le milieu des années 1980, avec un taux inférieur à 0,3 : Mauritanie, Libye, Botswana. Elle est demeurée médiocre pour les autres pays d'Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte), oscillant entre 0,3 et 0,8. Pour sa part, l'Afrique de l'Ouest a oscillé entre 0,8 et 1, tandis que l'Afrique australe est globalement passée de 1 en 1961 à 0,8 en 1985, puis entre 0,5 et 0,8. Ce niveau de couverture nationale des besoins fluctue également très fortement selon le type de produit, le pays, voire la période considérée (crise / hors crise) : très faible pour le blé – hormis en Afrique du Nord – et plutôt faible pour le riz – hormis dans les pays du golfe de Guinée –, denrées prisées en ville et très majoritairement importées ; plus élevé pour le maïs, les tubercules (igname, manioc, taro) ou la banane plantain. Mais là encore, les données restent fluctuantes d'un pays à l'autre.

En calculant, la valeur calorique moyenne des disponibilités produites, à partir des séries chronologiques fournies par la FAO depuis 1961, Yanjuan Wu, Rui Chen, Zhiming Feng et Yanzhao Yang proposent un modèle plus élaboré permettant d'évaluer le niveau de déficit ou de surplus (huit classes)²¹. En 2015, les

¹⁸ La hausse de la production fruitière (olives, raisins), liée à des changements de spécialisations, a été concomitante d'une hausse des importations céréalières. Voir Abdelmajid Saidi et Mohammed Diouri, « Food self-sufficiency under the Green-Morocco Plan », *Journal of Experimental Biology and Agricultural Sciences*, vol. 5, 2017.

¹⁹ Après avoir « tâté » de l'objectif « productionniste » avec le riz – passant de 7,1 millions de tonnes à 8,9 millions de tonnes entre 2013 et 2018 –, les importations, pourtant contrôlées dès 2015, se font souvent en contrebande, en dépit de l'interdiction, depuis août 2019, de tout paiement en devises étrangères. Voir Viviane Forson, « Autosuffisance alimentaire : pourquoi et comment le Nigeria compte relever le défi », *Le Point*, 18 août 2019.

²⁰ Yibo Luan, Xuefeng Cui et Marion Ferrat, « Historical trends of food self-sufficiency in Africa », *Food Security*, vol. 5, 2013.

²¹ Yanjuan Wu, Rui Chen, Zhiming Feng et Yanzhao Yang, « What if there were no food aid and food import: food insufficiency in Africa from the perspective of self-sufficiency », *IOP Conference Series: Earth and Environmental Science*, n° 234, 2019.

situations régionales étaient les suivantes : quatre pays sur quinze étaient autosuffisants ou dégageaient des surplus en Afrique de l'Ouest, deux sur sept en Afrique du Nord, un sur huit en Afrique centrale, trois sur seize en Afrique de l'Est et un sur cinq en Afrique australe. Seuls six pays (Égypte, Guinée, Mali, Sierra Leone, Togo, Tanzanie) ont su améliorer leur classement, pour sept d'entre eux, la situation s'est dégradée (Algérie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Niger, Sénégal, Zimbabwe), tandis que, pour le reste, elle est restée en équilibre, bien qu'instable.

Pour leur part Samir Suweis, Joel A. Carr, Amos Maritan, Andrea Rinaldo et Paolo D'Odorico, à partir de données nationales (1986-2010), considèrent deux niveaux de couverture : en fonction des seules ressources nationales produites, ou en intégrant la part issue des approvisionnements sur les marchés²². L'Afrique paraît surtout caractérisée par un « faible niveau de dépendance des disponibilités alimentaires globales aux importations [17 pays] ou par une situation chronique de faibles disponibilités alimentaires » (15 pays).

Par ailleurs, la capacité d'un État à fournir des denrées peut également être estimée sur une base géographique (bassin alimentaire ou *foodshed*) à différentes échelles²³. Ces travaux montrent combien le rapport entre demande et offre alimentaires y est inadéquat en matière de volumes comme de distance – et de coûts de transport renchérissent. La situation de l'Afrique est ainsi nettement défavorable à l'approvisionnement en blé, quel que soit le pays. Elle l'est un peu moins pour le riz, du fait d'une production locale importante en Afrique de l'Ouest et, dans une moindre mesure, en Tanzanie et à Madagascar. Ce décalage se serait même réduit en Afrique centrale et australe du fait de l'augmentation des productions. Il est moins marqué pour le maïs, en raison de sa large diffusion – pluviale ou de contre-saison –, de même pour les céréales locales (mil, sorgho, fonio) et les tubercules divers, produits en larges quantités par les petites exploitations familiales.

Une dépendance alimentaire qui s'accroît tendanciellement

Le bilan alimentaire (rapport entre importations, exportations et stocks et leur variation) est essentiel pour comprendre la situation d'un pays. Si de nombreux pays étaient agro-exportateurs jusqu'à la fin des années 1970, la dépendance aux importations s'est depuis accrue : faiblement pour l'Afrique de l'Ouest (> 500 kilocalories par habitant par jour [kcal/hab./j.]), modérément pour l'Afrique australe (500-1500 kcal/hab./j) et plus fortement pour l'Afrique du Nord (> 1 500 kcal/hab./j). La part des importations dans la consommation est passée d'environ 10 % en 1975 à 20 % après la crise alimentaire de 1983-1984 ; elle oscille depuis entre 20 % et 25 %. Dans certains pays (Mauritanie, Algérie, Tunisie, Botswana), elle dépasse même largement ce niveau et atteint 50 %, selon la FAO. La part de l'aide alimentaire reste minime (moins de 5 %), hors intervention particulière d'urgence à l'échelle d'un pays.

Pour ce qui est des céréales, la balance alimentaire (import / export) est ainsi passée d'environ – 10 445 tonnes, dans les années 1970, à – 49 672 tonnes dans les années 2000²⁴. En désagrégeant les données à l'échelle nationale, seuls 8 pays sur 51 étaient exportateurs nets selon la FAO au milieu de la décennie 2000. Depuis, en valeur (dollars courants), la situation s'est particulièrement dégradée : les importations agroalimentaires globales sont passées d'environ 20 milliards de dollars en 2005 à environ 75 milliards en 2013, puis se sont stabilisées autour de 66 milliards en 2018 – dont seuls 47 milliards pour la part « alimentaire » et 15 milliards pour les seules « céréales », selon FAOSTAT²⁵. En parallèle, la valeur des exportations ne dépassait pas 43,1 milliards, soit un déficit de près de 23 milliards de dollars. La balance des produits non alimentaires, loin de pouvoir compenser ce déséquilibre, est, elle-même, très déficitaire depuis 2014 (– 34,9 milliards en 2018), contribuant au déficit de la balance commerciale globale, qui

²² Samir Suweis, Joel A. Carr, Amos Maritan, Andrea Rinaldo et Paolo D'Odorico, « Resilience and reactivity of global food security », *PNAS*, vol. 112, n° 22, juin 2015.

²³ Hanna Karg, Pay Drechsel, Edmund K. Akoto-Danso, Rüdiger Glaser, George Nyarko et Andreas Buerkert, « Foodsheds and city region food systems in two West African cities », *Sustainability* vol. 8, n° 12, novembre 2016.

²⁴ Manitra A. Rakotoarisoa, Massimo Iafrate et Marianna Paschali, « Why has Africa become a net food importer? Explaining Africa agricultural and food trade deficits », Trade and Markets Division, FAO, 2011.

²⁵ Cette dégradation est essentiellement due au déséquilibre de la balance de l'Afrique du Nord. Voir Assane Mayaki, *op. cit.*

pourrait se chiffrer, selon l'International Food Policy Research Institute (IFPRI) à 150 milliards de dollars en 2030.

Cette dépendance aux produits de base (PDB) est particulièrement problématique pour les pays cumulant faibles performances agricoles, faibles revenus à l'exportation et modèles de consommation extravertis avec des importations fortes. En 2019, la FAO identifiait quatre situations-types²⁶ : des pays faiblement dépendants, avec des importations et des exportations faibles (Afrique du Sud, Égypte, Lesotho, Sierra Leone, Tunisie), 20 pays fortement dépendants à l'égard des exportations mais proportionnellement moins importateurs (dont Algérie, Angola, Botswana, Éthiopie, Libye, Ghana, Kenya, Malawi, Namibie, Nigeria, Ouganda, Soudan, Tanzanie, Tchad, Zambie, Zimbabwe²⁷), deux pays fortement dépendants à l'égard des importations et faiblement dépendants à l'égard des exportations (Maroc, Madagascar), et 17 pays fortement dépendants à l'égard des PDB (importations et exportations élevées). De manière plus précise, pour ce qui est de la balance alimentaire, la quasi-totalité des pays africains (46 sur 54) étaient, en 2019, importateurs nets de produits alimentaires.

L'analyse des communautés économiques se révèle très pertinente pour rendre compte de la dépendance de l'Afrique. Les connexions y apparaissent clairement comme des vecteurs de transmission de chocs des prix et de ruptures d'approvisionnement, en cas de rétention à l'exportation – comme durant la crise de 2007-2008. La distance géographique y influe presque toujours négativement tandis que les politiques d'ouverture commerciale jouent, au contraire, positivement, de même que les liens hérités d'un passé colonial. Selon Sofia Torreggiani, Giuseppe Mangioni, Michael J. Puma et Giorgio Fagiolo, en une décennie (2001-2011), l'influence du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine s'y est fortement accrue²⁸. Pour le blé, la relation est étroite entre l'Union européenne (UE) et l'Afrique de l'Ouest et centrale – hormis la République démocratique du Congo (RDC) et le Congo, où l'Australie est dominante –, tandis que le Brésil arrive en tête en Afrique orientale et australe. Pour le riz, les polarisations sont plus contrastées : la relation avec la Chine et la Thaïlande l'emporte en Afrique australe et de l'Ouest – hormis au Sénégal – ; mais au Niger, en Tunisie, à Madagascar et en Afrique orientale, l'Inde est le principal partenaire ; quant au Nigeria, c'est avec les États-Unis que le lien est le plus fort. Pour le maïs, une polarisation intra-africaine existe, soulignant la densité des échanges internes à l'Afrique centrale et orientale et entre quelques pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Ghana, Bénin, Niger et Nigeria). Pour toutes les autres régions, la connexion à l'extérieur (Brésil, États-Unis, Europe et Russie) domine.

Des paradoxes alimentaires qui se confirment

Au-delà de tels contrastes géographiques et de retournements temporels, l'Afrique s'illustre par deux grands paradoxes : la couverture nationale des besoins alimentaires, au prix d'une forte insécurité alimentaire et nutritionnelle, et la persistance de modèles de consommation alimentaires, à la fois patrimoniaux et extravertis.

Des besoins tendanciuellement couverts malgré une dégradation marquée depuis 2015

Entre 1965 et 2015, l'Afrique a connu un croît démographique rapide (2,5 % annuels contre 1 % à l'échelle mondiale) et la population a été multipliée par six depuis 1950, passant de 200 millions d'habitants à 1,25 milliard. La population urbaine a été multipliée par 16 depuis 1960 et progresse tendanciuellement de 4 % par an, mais ne représente encore actuellement que 40 % de la population totale. De fait, la part des ruraux dépassait encore 60 % dans 17 pays africains en 2018. Ainsi, en nombre,

²⁶ FAO – FIDA – OMS – PAM – UNICEF, *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019. Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques*, Rome, FAO, 2019.

²⁷ Il y a donc double peine si un pays voit sa production agricole – et ses revenus – se rétracter et ses importations – et ses dépenses – augmenter : le Nigeria, entre 2011 et 2015, a ainsi vu ses exportations agricoles transformées diminuer, alors que le pays importait (blé, riz, lait, poisson et fruits frais).

²⁸ Sofia Torreggiani, Giuseppe Mangioni, Michael J. Puma et Giorgio Fagiolo, « Identifying the community structure of the food-trade international multi-network », *Environmental Research Letters*, vol. 13, n° 5, mai 2018.

bien que la population rurale ait continué de croître, parallèlement, le nombre de citoyens explosait (450 millions en 2015 et plus de 630 millions attendus en 2025)²⁹.

Cette croissance démographique a engendré une hausse de la demande, à laquelle les systèmes agricoles africains ont su répondre, en dépit des facteurs structurels handicapants et d'aléas conjoncturels croissants (aridification et conflits). Concernant les disponibilités produites, entre 1965 et 2015, la quantité de céréales moyenne par habitant s'est maintenue entre 140 et 180 kilogrammes par habitant (kg/céréales/hab.) depuis 2000. D'autres études avancent des chiffres légèrement différents – entre 180 et 200 kg/hab./an –, du fait de la prise en compte des produits non-céréaliers. Il en est de même pour les disponibilités globales (produites + importées + stockées – pertes) : selon les séries chronologiques de la FAO, elles sont passées de 460 kg/hab./an, à 490 en 1990 pour atteindre 590 en 2013.

Pour ce qui est de l'équivalent calorique des disponibilités produites par habitant, il a globalement stagné entre 1960 et le milieu des années 1980, avant d'augmenter, surtout en Afrique du Nord – même s'il reste encore insuffisant –, et en Afrique de l'Ouest – passant de 1 700 à 2 400 kilocalories/hab./jour³⁰. En parallèle, il s'est dégradé pour l'Afrique centrale, orientale et australe au cours des années 1980 et 1990. Mais depuis la décennie 2000, en Afrique centrale, selon FAOSTAT, l'indice de production alimentaire par habitant s'est redressé, passant de 100 à 120, sous les effets de la demande urbaine de consommation en racines et tubercules. La progression régulière et forte de cet indice pour l'Afrique occidentale, à compter de 1985, est, quant à elle, liée à des mesures politiques (constitution d'un marché régional, incitations agricoles) et aux efforts des petits producteurs. Néanmoins, depuis 2015, la situation s'est globalement infléchie, voire dégradée. Le taux de disponibilités énergétiques alimentaires a baissé, passant de 115 % à 110 % des besoins journaliers individuels, et de 2 600 kcal à 2 550 kcal, selon la FAO, avec des disparités entre les zones continentales : s'il reste supérieur aux besoins en Afrique du Nord, avec plus de 3 250 kcal/hab./jour, il s'est écrêté dans les autres sous-régions.

L'insécurité alimentaire a également progressé. Elle reste marginale en Afrique du Nord, du fait notamment de politiques de subventions étatiques soutenues, en faveur des denrées de première nécessité³¹, tout comme en Afrique australe. Par le nombre de personnes concernées, c'est l'Afrique orientale qui est la plus touchée : l'Éthiopie, la Tanzanie, le Soudan et le Kenya regroupent près de la moitié de la population sous-alimentée du continent, alors qu'ils comptent moins d'un tiers de sa population. Enfin, si certains pays ont vu leur situation s'améliorer (Ghana, Angola, Cameroun et Malawi), du fait d'une croissance agricole et économique, pour d'autres, la situation s'est détériorée en raison des conflits ou du virus de l'immunodéficience humaine (Zambie, RDC, Burundi, etc.). Selon la FAO, entre 2014 et 2018, le taux de prévalence de l'insécurité alimentaire « sévère » a même fortement augmenté dans toutes les régions africaines.

C'est la hausse de la prévalence de la sous-alimentation (nombre de personnes n'ayant pas un apport calorique suffisant) qui inquiète le plus. Alors qu'elle reste contenue autour de 7 % en Afrique du Nord, en Amérique latine et aux Caraïbes, elle touche désormais 22 % de la population en Afrique subsaharienne et plus encore en Afrique centrale et orientale. Et les dernières projections de la FAO tablent sur une prévalence supérieure à 25,5 % pour 2030 (effets du Covid-19 non compris). Ainsi, en nombre, la progression paraît très marquée : en 2010, 189 millions de personnes étaient touchées en Afrique, pour 256 millions en 2018, surtout en Afrique de l'Ouest et centrale.

Cette situation peut s'expliquer par le ralentissement de la croissance économique : entre 2011-2017, sur 96 pays concernés, 45 étaient situés en Afrique. Et, facteur supplémentaire, 80 % d'entre eux étaient des pays ayant une forte dépendance à l'égard des marchés de produits de base pour leurs exportations et

²⁹ FAO, *FAO Statistical Yearbook 2014. Africa Food and Agriculture*, 2014, 187 p. « Nourrir 2,5 milliards d'hommes en 2050 : l'Afrique face à son défi alimentaire », le Café géographique de Saint Brieuc, le 26 avril 2019. <http://cafe-geo.net/nourrir-25-milliards-dhommes-en-2050-lafrique-face-a-son-defi-alimentaire/>

³⁰ Miina Porkka, Matti Kummu, Stefan Siebert et Olli Varis, « From Food Insufficiency towards Trade Dependency: A Historical Analysis of Global Food Availability », *PLoS ONE*, vol. 8, n° 12, décembre 2013.

³¹ Voir le Repères Céréales p. XXX.

importations. Le choc économique lié à la pandémie de Covid-19 devrait les pénaliser plus encore. En avril 2020, le Programme alimentaire mondial (PAM) attendait un doublement du nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë (265 millions³²). Les citoyens semblent particulièrement vulnérables du fait de leurs stocks alimentaires réduits, de la variabilité des revenus d'activités informelles et du coût des déplacements intra-urbains.

Des régimes de consommation alimentaires à la fois dépendants et autocentrés

La demande alimentaire en produits non fournis par les producteurs africains ou en quantités insuffisantes (blé, riz, lait, par exemple), constitue la principale explication à l'existence de régimes duaux de consommation. Elle est aussi liée à l'urbanisation et à l'évolution des modes de vie, et se traduit par des formes de substitution et de diversification (fruits, légumes, viandes et produits transformés) sur fond d'exigences croissantes de qualité et de sécurité sanitaires depuis la décennie 1990. Des recherches anthropologiques ont ainsi montré combien certains aliments transformés et plats « mondialisés » jouaient un rôle symbolique en matière de modernité et de réussite³³.

Ce phénomène a ainsi engendré une hausse des importations et de la dépendance alimentaires, dès la fin des années 1980. Et les projections jusqu'en 2040 ne confortent pas l'idée d'une amélioration du taux d'autosuffisance pour les différents groupes d'aliments. Celui-ci devrait plutôt, pour la zone Cedeao, se dégrader – par ordre d'importance – pour la viande, les produits laitiers, les huiles végétales, le riz, les céréales locales sèches (sorgho et mil), en dépit d'une hausse de l'offre nationale – sauf pour les huiles et les céréales sèches³⁴.

Depuis la libéralisation des marchés intérieurs, les systèmes alimentaires africains ont connu d'importantes transformations techniques, institutionnelles et organisationnelles, néanmoins plus tardives qu'ailleurs : au début de la décennie 1990 pour l'Afrique du Sud, au cours des années 2000 pour le Kenya, la Zambie, le Nigeria, le Ghana et le Sénégal, et encore en cours pour d'autres. Si dans les pays les plus pauvres et les plus fragiles, les systèmes d'approvisionnement alimentaires restent peu structurés, peu capitalistiques et informels, ils sont en transition dans les autres, du fait de la structuration d'une offre et d'une demande solvable appelant à plus de qualité et permettant l'émergence de supermarchés et d'entreprises de transformation. Se structurent aussi des chaînes de valeur alimentaires différenciant des circuits traditionnels et émiettés, pour approvisionner les citoyens.

Et pourtant, dans le même temps, la structure de la consommation alimentaire fait preuve d'une remarquable stabilité, quels que soient les sources et les modes de calcul retenus. Ainsi, selon James Benthall *et al.*³⁵, le modèle alimentaire « racines-féculents-fruits » reste prédominant en Afrique (pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et orientale), loin devant le modèle « végétaux prédominants » (Côte d'Ivoire, Nigeria, mais aussi Tunisie et Libye). Le maïs, le manioc, l'igname, la banane plantain, produits localement, sont donc loin d'être marginalisés. Globalement, en 2015, les céréales étaient la principale source de nutriments au quotidien, à hauteur d'environ 45 %, devant les fruits et les légumes (20 %), les lipides et les sucres (15 %), les œufs et laitages (10 %). Pour l'Afrique de l'Ouest, la consommation des ruraux et des citoyens dépend encore essentiellement de produits cultivés

³² Avec potentiellement 17 à 60 millions de personnes sous-alimentées supplémentaires en 2021. Voir FAO – IFAD – Unicef – WFP – OMS, *The State of Food Security and Nutrition in the World 2020. Transforming Food Systems for Affordable Healthy Diets*, Rome, FAO, 2020.

³³ Carola Lentz (ed.), *Changing Food Habits: Case Studies from Africa, South America and Europe*, Amsterdam: Harwood Academic Publishers, 1999, 222 p.

³⁴ Yuan Zhou et John Staatz, « Projected demand and supply for various foods in West Africa: Implications for investments and food policy », *Food Policy*, n° 61, mai 2016.

³⁵ James Benthall, Gitanjali M. Singh, Goodarz Danaei, Rosemary Green, John K. Lin, Gretchen A. Stevens, Farshad Farzadfar, James E. Bennett, Mariachiara Di Cesare, Alan D. Dangour et Majid Ezzati, « Multi-dimensional characterization of global food supply from 1961 to 2013 », *Nature Food*, vol. 1, janvier 2020.

localement : pour les capitales des 15 pays concernés, elle atteignait, en 2013, 61,3 % en valeur³⁶. Venaient ensuite les produits importés (20,4 %), les produits transformés localement à base de matières premières importées (8 %) et les produits « d'origine indéterminée » (10,3 %). Les produits locaux gardent donc toute leur importance. L'analyse longitudinale des données nationales – entre 1961-1965 et 2009-2013 –, réalisée par la FAO, confirme que les profils alimentaires ont peu évolué, en comparaison avec les autres continents, avec un faible score de variation (< 15 sur une échelle de 0 à 100) pour presque tous les pays africains, excepté la Libye, le Congo, le Gabon et le Botswana. Ceci peut s'expliquer par la moindre capacité des systèmes agricoles à diversifier leur offre, mais surtout par l'attachement des consommateurs à certaines denrées.

Les voies étroites d'une future autonomie alimentaire

En 2020-2021, la pandémie mondiale ayant désorganisé les chaînes d'approvisionnement et amoindri la capacité économique de certaines populations à se nourrir, les réflexions sur l'autonomisation alimentaire touchent désormais le monde entier. Sortir de la globalisation et de l'interdépendance alimentaires pourrait être un futur crédible, voire désirable, sans que cela entraîne, pour autant, de se couper des marchés. Une telle voie, privilégiant l'échelle nationale, diffère donc de celle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) portée par une communauté d'institutions internationales. Les étapes comme les modalités n'en sont toutefois pas clairement définies ni véritablement mesurables, du fait de leur caractère très politique. Elles sont donc propres à chaque pays et dépendent de leurs potentialités et ressources, contraintes et fragilités respectives. Des politiques les plus ouvertes aux plus territorialisées, l'autosuffisance alimentaire n'est elle-même qu'une option. Souhaitons néanmoins qu'elles connaissent plus d'engagements que la « révolution doublement verte » qui n'a pas eu lieu³⁷.

L'autonomisation revient à accorder une meilleure place à l'État tout en recherchant de nouveaux compromis nationaux. Elle dépend du niveau d'inquiétude global des gouvernants et des sociétés en matière d'alimentation (crises de l'offre et des prix en 2008, sanitaire et de la demande en 2020). Toutefois, l'autonomisation n'est que partiellement atteignable, en raison des besoins projetés pour 2050, des interdépendances globales existantes, mais surtout des risques dans les contextes de réalisation (changement climatique, accidents économiques, conflits).

Une des clés réside dans la relation entre gains de productivité agricole – plus que d'extension des superficies, même si les marges sont importantes –³⁸, choix de consommation et coûts-avantages des pratiques adoptées, avec, en sous-jacent, l'ensemble des efforts réalisés pour économiser l'eau, réduire les pertes au champ, à la récolte, au stockage. Ensuite, les enjeux de l'emploi rural – à la fois agricole et non agricole – pour participer à l'effort productif agricole, à la création de valeur et à la stabilisation de flux démographiques (exode, réfugiés, déplacés) qui risquent d'aggraver localement les crises de biodisponibilités. Des actions pourront également être envisagées du côté des chaînes d'approvisionnement, afin de réduire certaines distances géographiques et transactionnelles entre zones de production et bassins de consommation. Les marchés intérieurs et la demande urbaine devraient être bénéfiques à l'autonomisation alimentaire si les groupes marchands présents (Wallmart, Shoprite,

³⁶ Nicolas Bricas, Claude Tchamda et Florence Mouton (coord.), *L'Afrique à la conquête de son marché alimentaire intérieur. Enseignements de dix ans d'enquêtes auprès des ménages d'Afrique de l'Ouest, du Cameroun et du Tchad*, Agence française de développement, coll. « Études de l'AFD », n° 12, 2016.

³⁷ La mise en œuvre de la « Révolution verte » a été tentée dans les années 1960, copiant les instruments utilisées en Inde (engrais, maîtrise de l'eau, semences améliorées) malgré le peu de soutien réel aux producteurs (subventions et incitations), hormis le contrôle des prix. Le terme « doublement verte », emprunté à l'ouvrage de Gordon Conway (1997) renvoie au souci de promouvoir des agricultures écologiquement productives alors même, qu'une « Nouvelle révolution verte » était lancée par la Banque mondiale (avec l'Alliance for a Green Revolution in Africa, Grow Africa, Sasakawa Global 2000,...), ciblant plus particulièrement les petits producteurs avec les mêmes instruments productivistes.

³⁸ Voir O. T. Owolabi, G. A. Shitu, A. S. Balogun *et al.*, « Can Africa achieve food sufficiency? Taking lessons from Indian agriculture in the face of 21st century agricultural challenges », *New Paradigms in Agronomic Research*, Extended Summaries, vol. 3, 4th International Agronomy Congress, New Delhi, novembre 2016.

Carrefour, Casino) jouent la carte des produits locaux. Ceci devrait aussi avoir un effet d'entraînement fort sur la transformation artisanale et industrielle des aliments produits.

En revanche, les gains semblent peu évidents du côté des options technologiques, qui ne permettent pas nécessairement une maîtrise politique des coûts (OGM, outils numériques agricoles). Ceci implique de relativiser, une fois encore, la thèse d'Ester Boserup³⁹ selon laquelle la hausse de la population engendre un cycle d'innovations et d'adaptations permettant d'augmenter le niveau des ressources alimentaires produites. À ce stade, on ne voit pas encore les bénéfices réels du dividende démographique au-delà d'un discours économique de circonstance, tant les défis éducatifs vont peser.

A contrario, certains phénomènes peuvent jouer un rôle négatif pour l'autonomisation alimentaire, notamment les formes d'accaparement réduisant le foncier paysan (concessions allouées à des entreprises ne produisant pas pour le marché local ou enclaves figées patrimonialisant la nature à des fins touristiques). Entre permissivité foncière et réforme agraire éternellement en devenir, les sociétés paysannes sont loin d'être sécurisées dans leurs conditions de vie et moyens d'existence – surtout en Afrique du Sud, en Namibie et au Nigeria septentrional.

Étant donné la multiplicité des paramètres, les futurs agropolitiques restent assez ouverts. Le développement d'une agriculture nourricière de proximité, y compris en ville, est susceptible de modifier quelque peu la donne⁴⁰. Une autre clé de réussite consiste à prendre en compte la globalité des systèmes agricoles et alimentaires afin de sortir d'un développement par filières, par pôles et par objectifs, pour s'inscrire dans le temps long. S'imposera alors, dans toute trajectoire dirigée vers l'autonomie et la prise de distance politique éventuelle avec les marchés globaux, la question de la résilience et de la diversité – agricoles et alimentaires.

L'autonomisation reste très liée aux priorités changeantes des gouvernements nationaux. Plus fondamentalement, elle est atteignable à la condition d'une forte volonté politique – comme le montrent les controverses au cœur de la crise de Covid-19. La question n'est plus, dès lors, de savoir si l'Afrique peut se nourrir seule et améliorer son niveau d'autosuffisance mais plutôt, comment, à quelles conditions – économiques, sociales et environnementales –, à quelle échéance et au bénéfice de qui⁴¹. Entre construction des chaînes de valeur, création d'enclaves agrofoncières, comme le font activement les institutions de développement⁴², et promotion de systèmes alimentaires territorialisés durables, les voies pour atteindre l'autosuffisance sont très différentes. Tout dépendra de la nature des rapports de force constitués dans chaque arène politique, médiatique et économique.

Les perspectives paraissent différentes selon les régions africaines et entre pays, les échelles de temps jouant un rôle fondamental. Si l'on se place du côté de l'offre, certaines régions et pays ne semblent pas si mal placés. Ainsi, la bataille de l'autonomie agricole et alimentaire pourrait bien être remportée par des pays associant des potentialités importantes, du fait de facteurs de production abondants (terre, eau, main-d'œuvre), de terres peu mises en valeur et une volonté politique d'indépendance, déjà présente dans les politiques autocentrées en place (Maroc, Éthiopie, Afrique du Sud, Rwanda, Ouganda, Malawi). En revanche, d'autres suscitent quelques doutes quant à leurs capacités – étatiques et paysannes – à mobiliser leurs atouts, de la RDC à Madagascar, en passant par le Soudan, le Kenya et la Tanzanie. L'Afrique occidentale (Mali, Guinée, Burkina Faso, Niger) – qui semblait relativement bien

³⁹ E. Boserup, *Évolution agraire et pression démographique*. Trad. française de 1970, Paris, Flammarion, 224 p. (Nouvelle bibliothèque scientifique). Édition originale : *The Conditions of Agricultural Growth. The Economics of Agriculture under Population Pressure*. London and New York 1965, 124 p.

⁴⁰ Steffen Kriewald, Prajal Pradhan, Luis Costa, Anselmo García Cantú Ros et Juergen P. Kropp, « Hungry cities: how local food self-sufficiency relates to climate change, diets, and urbanisation », *Environmental Research Letters*, vol. 14, n° 9, août 2019.

⁴¹ En 2016, la BAD a adopté « Nourrir l'Afrique », une stratégie pour la transformation de l'agriculture africaine qui repose sur une vision productiviste et libre-échangiste.

⁴² La BAD a identifié, pour 2015-2025, 18 chaînes de valeur agricoles et alimentaires (blé en Afrique du Nord, riz en Afrique de l'Ouest, sorgho, mil et bétail dans les Sahels, et arbres fruitiers) sur lesquelles elle a centré ses efforts. L'initiative « Feed Africa Response to COVID-19 » (FAREC) en 2020 poursuit la même ligne de développement entrepreneurial agricole.

partie jusqu'au début de la décennie 2010 – devra, pour sa part, faire ses preuves, compte tenu de ses affres sécuritaires (blocage politique, irrédentisme territorial, attaques terroristes, etc.). Néanmoins, d'autres pays ont privilégié des options et des voies différentes : certains subissant ou tentant de gérer leur dépendance (Égypte ou Nigeria), d'autres ne rechignant pas à rester extravertis pour des raisons diverses (Maurice, Sénégal États contrebandiers et pétroliers). Une attention particulière doit être portée aux États qui ont été atteints par le syndrome hollandais : peuvent-ils modifier des perspectives alimentaires très liées à l'usage des rentes minières et pétrolières (Gabon, Congo, Guinée, Angola, Mozambique) ? En outre, nul ne saurait situer d'ici 2030 la Côte d'Ivoire, le Togo ou le Cameroun, qui entrent dans de nouvelles phases de déstabilisation aux accents dystopiques. Enfin, il faut mettre à part les territoires victimes d'une forte et récurrente insécurité physique et alimentaire, dont les perspectives d'autosubsistance pourraient difficilement ne pas être liées à la guerre et à l'aide humanitaire (Centrafrique, Somalie, Soudan du Sud, Libye, etc.). Plus que jamais, la régulation politique – rarement réalisée – et la recherche d'un rééquilibrage durable entre tous les paramètres doivent s'affirmer et perdurer afin de s'adapter à des situations écologiques, économiques et politiques très évolutives.